



SNUipp –FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Education Nationale.

Jedi 15 octobre 2015

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article3718> si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

- 1) **Permutations 2016 : ça va commencer**
- 2) **Cycles 2 et 3 - Nouveaux programmes : une première analyse**
- 3) **ORS et indemnités dans le spécialisé : les propositions ministérielles**
- 4) **Budget 2016, toujours pas le compte pour le primaire**
- 5) **ISS de direction et clauses de sauvegarde en éducation prioritaire**
- 6) **REP et REP+ : les indemnités, c'est pour octobre. Qui les perçoit ?**
- 7) **Evaluations CE2 : des améliorations nécessaires**
- 8) **Air-France : ne pas oublier la violence sociale. Communiqué FSU**
- 9) **Syndiqués ou non, nous venons à votre rencontre**
- 10) **Nos permanences et notre trombinoscope**

1) Permutations 2016 : ça va commencer

Changer de département : la circulaire est prévue pour le 12 novembre

Ouverture des inscriptions dans l'application Siam : 19 novembre

Le Calendrier ici : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3713>

Pour vos démarches, le SNUipp-FSU vous aidera avec la mise en ligne du dossier e-permutations dès la parution de la circulaire.

Le SNUipp-FSU 68 vous propose aussi une réunion (RIS permutations) pour vous donner toutes les aides et informations utiles le

mercredi 18 novembre 2015
de 8h30 à 11h30
au local du SNUipp-FSU à Mulhouse : [c'est là](#)

RAPPEL : cette RIS est ouverte à tous ! ... syndiqué(es) ou non,

Chacun peut faire 9h de RIS par année scolaire dont:

- une demie-journée sur le temps devant élèves : tu peux donc participer à une réunion un mercredi matin par exemple.

Marche à suivre :

- j'informe le SNUipp par mail (snu68@snuipp.fr)

- j'informe ma hiérarchie (sous couvert de mon IEN) au moins 48 h avant la réunion.

Lettre type pour les 1/2 journées d'informations syndicales : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article910>

2) Cycles 2 et 3 - Nouveaux programmes : une première analyse

De nouveaux programmes de cycle 2 et 3 entreront en vigueur à la rentrée 2016. Ils ont été présentés et votés au Conseil supérieur de l'éducation (CSE). Le SNUipp-FSU vous en livre une première analyse.

Lire l'analyse du SNUipp : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3715>

Nouveaux programmes : pourquoi le SNUipp-FSU s'est abstenu ?

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3709>

3) ORS et indemnités dans le spécialisé : les propositions ministérielles

SEGPA, EREA, ULIS, ESMS

Des discussions vont s'ouvrir sur les obligations de service et le régime indemnitaire des enseignants spécialisés de SEGPA, EREA, ULIS et ESMS. Les premières propositions ministérielles doivent être sensiblement améliorées.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3716>

4) Budget 2016, toujours pas le compte pour le primaire

Avec un budget en légère hausse, l'enseignement scolaire du premier degré apparaît comme relativement préservé dans le contexte d'austérité budgétaire. Pour autant, les 3 911 postes créés à la rentrée 2016 ne permettront pas une réelle amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des enseignants. Et on est encore loin des engagements pris dans la loi de Refondation.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3710>

5) ISS de direction et clauses de sauvegarde en éducation prioritaire

C'est ici : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3706>

6) REP et REP+ : les indemnités, c'est pour octobre. Qui les perçoit ?

Le versement des nouvelles indemnités pour les enseignants exerçant en REP et en REP+ n'interviendra, au mieux, que sur la **paye d'octobre**.

Explication

Ce n'est que sur la paye du mois d'octobre, ou au plus tard sur celle de novembre, que seront versées les nouvelles indemnités REP/REP+. En cause, l'administration qui n'avait pas créé à temps les codes informatiques nécessaires au versement de ces indemnités a expliqué le ministère. Pour mémoire, leur montant doit être majoré de 50% en REP et de 100% en REP+ comparé à celles versées dans les ex ZEP et Eclair. L'arriéré de septembre sera lui aussi versé en octobre.

Qui perçoit et sous quelles conditions les nouvelles indemnités REP et REP+ ?

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3704>

Le SNUipp-FSU est intervenu pour que les conseillers pédagogiques en REP et REP+ touchent également cette indemnité. Pas encore de réponse à ce jour.

7) Evaluations CE2 : des améliorations nécessaires

Le SNUipp-FSU demande à la ministre que les outils d'évaluation CE2 soient revus afin d'améliorer leur intérêt pédagogique et de faciliter leur utilisation.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3712>

8) Air-France : ne pas oublier la violence sociale. Communiqué FSU

Lire le communiqué : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3714>

9) Syndiqués ou non, nous venons à votre rencontre

Nous vous représentons lors de toutes les commissions paritaires (CAPD, CTSD, ...)

Nous parlons en votre nom lors de différents groupes de travail ou entrevues (Dasen, Recteur, IENA, ...)

Nous militons pour nos salaires, nos conditions de travail, pour une école de qualité...

Il est important pour nous de vous rencontrer.

Rappel des réunions déjà programmées : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3680>

Si une école ou un groupe de collègues ressent le besoin de faire une réunion sur un thème plus précis ou pour une question particulière, n'hésitez pas à nous en faire la demande. Avec vous, nous trouverons un moment, sur temps devant élèves ou non, pour venir dans votre école.

10) Nos permanences et notre trombinoscope

Du lundi au vendredi, nous répondons à vos mails, à vos appels téléphoniques. Vous pouvez aussi venir nous rencontrer pour parler de vive voix.

Pour nous connaître et **voir notre trombinoscope** : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3686>

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales